



DÉCONFINEMENT PHASE 2

DÉ-CONFINEMENT : PHASE 2

JE ME SUIS TROMPÉ DE MOT DE PASSE !

NON... VOUS VOUS ÊTES TROMPÉ D'ENTREPRISE !



Ce 28 mai 2020, le gouvernement a présenté la continuité du plan de déconfinement. Appelé phase 2, celui-ci se tiendra à partir du 2 juin 2020.

La CFDT vous en communique les grandes lignes via le tableau ci-dessous.

Vous trouverez également la carte du déconfinement des départements colorés en vert (libre) ou en orange (restreint).

CORONAVIRUS

DÉCONFINEMENT : LA PHASE 2

Phase 2 du déconfinement à partir du 2 juin 2020.

Dans tous les cas, gestes barrière et mesures de distanciation sociale doivent être respectées.

			Zones en	
Conditions / cas particuliers			vert	orange
Écoles	Réouverture	10 enfants max. par classe	✓	✓
Collèges	Réouverture	15 élèves max. ... 6 ^e et 5 ^e	✓	✓
Lycées		Réouverture des classes de... ... 4 ^e et 3 ^e	✓	✗
		... 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale	✓	✗
Bars, cafés et restaurants	Réouverture de tous les établissements	Réouverture des salles intérieures et des terrasses.	✓	✗
		Seules les terrasses autorisées à rouvrir.	✗	✓
Entreprises		Télétravail doit être privilégié au maximum.	✓	✓
Villages vacances, maisons familiales aberges collectives et campings	Réouverture partielle	Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociales.	✓	✗ Réouverture le 22 juin
Circulation au-delà de 100 km du domicile	Autorisée à partir du 2 juin		✓	✓
Parcs et jardins	Réouverture dès le 30 mai	Aires de jeux peuvent être fermées. Port du masque obligatoire selon arrêté municipal ou préfectoral.	✓	✓
Piscines, gymnases et salles de sport Parcs de loisirs Salles de spectacles et théâtres	Réouverture le 2 juin	Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociales.	✓	✗ Réouverture le 22 juin
Rassemblements		Limités à 10 personnes.	✓	✓
Discothèques, salles de jeux, stades et hippodromes	Pas de réouverture	Réouverture à partir du 22 juin devra être évaluée d'ici là.	✗	✗
Plages, lacs	Réouverture le 2 juin	Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociales.	✓	✓
Cinéma	Réouverture le 22 juin	Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociales.	✓	✓
Frontières	À l'intérieur de l'Europe	À partir du 15 juin.	✓	✓
	Avec l'Italie	À partir du 3 juin.	✓	✓
Aéroport d'Orly	Réouverture partielle	Orly 3 rouvrira à partir du 26 juin.		



FACE AU CORONAVIRUS VOUS N'ÊTES PAS SEUL-E-S

Cfdt:



CORONAVIRUS COVID-19

Des réponses à vos questions
sur la **FAQ** de la Cfdt
ou en écrivant à covid-19@cfdt.fr



RESENT INTERDITS

À retenir

- Rassemblements de plus de 10 personnes
- Sports collectifs et de combats
- Discothèques et salles de jeux
- Stades et hippodromes
- La phase 2 est comprise entre le 2 juin et le 21 juin

TOURISME

À retenir

- Fin de la limitation des 100 km
- Hébergements en zone verte : ouverture le 2 juin
- Hébergements en zone orange : ouverture le 22 juin
- Colonies de vacances reprennent le 22 juin

Bars, cafés Restaurants

À retenir

- Zone verte réouverture totale
- Zone orange réouverture des terrasses uniquement
- Port du masque obligatoire pour se déplacer dans l'établissement (clients et salariés)

Culture et Loisirs

À retenir

- Réouverture dès le 2 juin :
Musées
Monuments
Plages
Lacs
Piscines
Salles de sport
Salles de spectacles
Théâtres
- Réouverture des cinémas, le 22 juin

ENSEIGNEMENT

À retenir

- 100% des écoles primaires ouvertes dès le 2 juin
- Réouverture des collèges 6^{ème} à la 3^{ème} en zone verte
- En zone orange : 6^{ème} et 5^{ème}
- Oral du BAC de français annulé